AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 28-6-83194566



Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

Abonnement annuel : 100 F

SPV

(56) 86.22.75

BULLETIN TECHNIQUE N° 22 (- MERCREDI 22 JUIN 1983

VITICULTURE

Dans les secteurs les plus précoces, le stade nouaison est maintenant atteint et ailleurs la floraison est en cours ou se termine dans de bonnes conditions.

MILDIOU

En raison des conditions climatiques actuelles, il n'y a pas lieu de renouveler l'application conseillée dans notre précédent bulletin.

POURRITURE GRISE

Les risques "Botrytis" demeurent extrêmement faibles sur l'ensemble du vignoble aquitain notamment en raison des périodes d'humectation actuelles très courtes (mouillage de la végétation). En conséquence, le traitement prévu au stade baies de 2 à 3 mm "grains de poivre" dans le programme de la méthode standard est déconseillé.

CICADELLES

Les premières larves commencent à être observées sur les feuilles les plus agées avec parfois des symptômes caractéristiques (dessèchement périphérique). Mais les populations sont encore assez faibles et une intervention est en général prématurée. Elle ne se justifiera que si l'on dénombre en moyenne une larve par feuille sur 100 feuilles adultes observées.

Parmi les produits utilisables, on peut citer notamment :

- azinphos (nombreuses spécialités) à 400 g MA/ha
- formothion (Anthio fort) à 500 g MA/ha
- méthomyl (Lannate) à 375 g MA/ha
- méthidation (Ultracide) à 300 g MA/ha
- oxydéméton-méthyl (Métasystémox R, Anthonox) à 250 g MA/ha
- vamidothion (Kilval, Sépaphid) à 600 g MA/ha
- etc.

.../...

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD

Publication périodique
Inscription à la CPPAP n 524 AD
ISSN n 313244253.00016

Régisseur d'Avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

P 537

ARBORICULTURE

OIDIUM DU POMMIER

Cette maladie est particulièrement virulente dans certaines parcelles. En conséquence une protection soignée doit être maintenue en ayant recours, en cas de forte infestation, à des fongicides stoppant la sporulation du champignon tels que bupirimate (Nimrod, Fisons Oïdium), fénarimol (Rubigan 4), pyrazophos (Afugan CE) ou triadiméfon (Bayleton 5).

TORDEUSE DE LA PELURE (CAPUA)

Dans les vergers du Lot et Garonne notamment où ce ravageur sévit, il est nécessaire d'effectuer des contrôles des pousses pour déterminer le niveau d'infestation des larves de première génération.

Deux observations seront effectuées, l'une dès réception, la seconde dans une huitaine de jours. L'examen portera sur les extrêmités des pousses où les chenilles provoquent le repli ou l'enroulement d'une feuille ou bien agglomèrent deux feuilles entre elles.

Si l'on atteint 5 à 8 % de pousses infestées une intervention est nécessaire pour abaisser le niveau de la population et faciliter la lutte contre la seconde génération. Ce traitement sera réalisé à l'aide de l'un des produits suivants :

- méthomyl (Lannate 20 L) à 50 g MA/hl (actif également sur carpocapse)

- trichlorfon (Dipterex 80) à 100 g MA/hl (pas d'action sur carpocapse).

L'azinphos (nombreuses spécialités) à 40 g MA/hl peut être employé uniquement si l'on est en présence de larves jeunes (actif également sur carpocapse).

En dessous du seuil de 5 % de pousses infestées seule la lutte contre la seconde génération sera envisagée.

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER

Les conditions climatiques actuelles, sont très favorables à l'activité de ce ravageur dont le vol reste intense. Dès réception du bulletin, renouveler la protection des fruits en appliquant un traitement qui sera étendu à toutes les variétés devant arriver à maturité avant la fin juillet-début août.

.../...